



**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE COSSAYE
DEPARTEMENT DE LA NIEVRE
SEANCE DU 07 AOUT 2026 A 19 HEURES 00**

Nombre de Membres :

. Afférents au Conseil Municipal	15
. Présents	11
. Qui ont pris part à la délibération	11

L'an deux mil vingt six, le sept août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mr Eric VENUAT, Maire.

Présents : M. VENUAT Eric, M. GILBERT Michel, Mme BROCHIER Laetitia, M. CHARTIER Alain, M. CHASSERY Daniel, Mme DURAND Anne-Marie, , Mme LACROIX Jeanne-Marie, M. MORIZOT Christophe, Mme PERRETTE Aurore, Mme ROUFFETEAU Caroline, Mme TESTARD Francine

Absents : Mme DUFRESNE Florence, M. FAGOT-REVURAT Ludovic,

Excusés : M. LAUDE Henry, M. TICHOUX Thomas

Secrétaire de séance : TESTARD Francine

Date de la convocation : le 27 juillet 2026

Objet de la délibération :

Contrat de prestations de service

Monsieur le Maire explique au conseil municipal qu'il a proposé au SIEEN que les entreprises qui réaliseront les travaux de reconstruction des ateliers municipaux puissent disposer du logement communal jouxtant le chantier. Il fait lecture du projet de convention de mise à disposition pour servir de réfectoire – vestiaire – sanitaires.

Le conseil municipal, unanime, accepte les termes du contrat de prestations de service et donne pouvoir au maire pour la signer.

Monsieur le Maire fait également lecture du courrier adressé au propriétaire contigu au chantier l'informant de la nécessité de pénétrer sur sa propriété durant les travaux et de la remise en état de sa clôture et de son terrain. Un constat d'huissier sera effectué avant le début des travaux.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,

